

**Cultures payantes.**

Sous le titre, M. James. Wilson, dans le Homestead de l'Iowa, dit en substance, que l'encombrement graduel de toutes les branches de l'industrie agricole et la concurrence plus serrée qui en est la conséquence amèra bien vite le temps où on ne trouvera de profit qu'à produire les meilleurs qualités dans chaque ligne.

Les chevaux de trait léger ne paient pas.

Les vaches à 150 lbs de beurre en moyenne ne paient pas ;

Les bœufs vendus à 3½ cents la livre ne paient pas ;

Les moutons élevés seulement pour la laine ne paient pas ;

Les porcs mal engraisés ne paient pas ;  
Vingt-cinq minots de blé d'inde à l'acre ne paient pas ;

Plus de deux acres de pâture pour une vache ne paient pas ;

Et pourtant combien de fermiers n'obtiennent pas de meilleur résultats.

Mais il y a des fermiers qui élèvent des chevaux de 1600 lbs et les vendent \$200 ; des fermiers qui obtiennent d'une vache 400 lbs de beurre ; des fermiers qui vendent des bœufs de 30 mois pesant 1400 lbs ; d'autres qui mettent des agneaux de 6 mois à 100 lbs et le vendent 6 cents ; quelques-uns nourrissent une vache tout l'été sur un acre de pâturage ; d'autres obtiennent 80 minots de blé d'inde à l'acre.

Les premiers sont malheureux et les seconds prospèrent.

Co que les uns font, tout le monde peut le faire. Mais atteindre le sommet de la production demande des études. L'éleveur de chevaux doit savoir quel genre de chevaux convient à son marché ; le laitier doit savoir choisir et nourrir les vaches à lait ; l'engraisseur doit écarter les taureaux de rien, s'il veut parvenir aux gros poids et aux gros prix. Seuls les nourrisseurs habiles évitent les maladies chez les porcs. Seul le cultivateur qui a une prairie ou un pâturage à labourer obtiendra une grosse récolte de blé d'inde sur une vieille terre. Seuls les moutons de race de boucherie donneront des agneaux de 100 lbs.

Aucun homme n'atteindra le sommet dans aucune branche d'agriculture, à moins d'être aussi au fait de sa besogne que le sont de la leur les hommes que l'on choisit pour en faire des magistrats de la cour suprême.

**POUR BIEE.**

Adèle à son précedant.—Non, Joseph ; quoique je vous aime beaucoup, je ne puis me séparer de ma mère. Vous ne serez

jamais capable d'être aussi bon qu'elle l'a été pour moi—

Joseph ne songeant qu'à la convaincre. Je vous dis que oui. Devenez ma femme et je serai si bon que vous verrez que je la battraï, votre mère.

L. W. R.—Qu'est-ce que ça veut dire, Jones ?

Jones.—Je lui ai fait trop brusquement une demande en mariage.

Brown.—A-t-elle accepté ?

Jones.—Non, elle a perdu connaissance auparavant.

Brown.—Dans ce cas-là, il est encore temps que tu te sauves avant qu'elle ne revienne à elle.

Homme d'affaires à un train tenace.—Voilà assez longtemps que vous me retenez ; vous m'avez fait perdre mon train. Ne savez-vous pas que le temps c'est de l'argent.

Le train.—Je le sais ; je voudrais faire changer pour de l'argent dur deux heures et demie de mon temps.

Confidences.

Et il vous aimait ?

Je crois bien ! il me disait même souvent : " Comme le lievre, je meurs où je m'attache..."

Et qu'a-t-il fait ?

Il s'est pendu !

Voilà un homme de parole !

Le père François déclare tout haut que le conseil municipal, dont il fait partie, a décidé qu'une pension viagère de 1,000 fr. serait accordée aux deux premières personnes qui étrenneront le nouveau cimetière.

Gageons, s'écrie la mère Michel, que ça tombera encore à des richards !

Un bien joli lapsus dans une lettre de faire part :

Mme veuve Z... a l'honneur de vous faire part du mariage de sa fille, Virginie Z... avec M. X...

Et tout au bas de la lettre : " Priez pour elle ! "

Un ivrogne est malade.

Quel temps fait-il ? demande-t-il.

Le ciel est gris.

Ah ! comme je voudrais être à sa place !

**S. A. D. Berti and**

FIDEI COMMISSAIRE ET RECEVEUR.

Syndic officiel pour la Province de Manitoba, nommé sur la recommandation de la chambre de commerce de Winnipeg.

**Telephone No. 615.**

No. 35, Avenue du Portage Est,  
Winnipeg, Man. 1101a.

**Radiger & Cie.**

**MARCHANDS**

de vins liqueurs & cigares.

477 RUE PRINCIPALE,

**WINNIPEG.**

15 9 89.1a

**HOTEL GRAND CENTRAL**

Coin des rues Fort et Grahame,  
Winnipeg, Manitoba.

Cette grande maison, toute meublée de neuf, est tenue avec tout le soin que puissent désirer les voyageurs.

L'établissement n'est qu'à quelques pas de la gare du "Northern Pacific."

PRIX :—\$1.00 PAR JOUR.

**ARTHUR SYLVAIN,**

Jan 1-9-89

Propriétaire

**A. Capputhers,**

**TANNEUR ET MARCHAND**

de peaux laines etc. Bureau et entrepot, No. 38 Rue Jemima, Winnipeg.

Le plus haut prix du marché sera payé aux cultivateurs qui voudront bien nous honorer de leur patronage.

15 10 6